



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2012, Université de Lorraine. hceres-02036740

HAL Id: hceres-02036740

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036740>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Droit

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : Centre juridique franco-allemand de Sarrebruck

Mention : Droit

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI130004958

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Épinal, Metz, Nancy et Sarreguemines.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : Centre juridique franco-allemand - Université de la Sarre.

Présentation de la mention

La licence mention *Droit* de l'Université de Lorraine (UDL) est l'une des sept mentions existant dans le domaine Droit, économie, gestion. Il s'agit de la mention historique dans le domaine des études juridiques, à laquelle sont venues s'ajouter les mentions *Droit-Economie* et *Administration publique*. L'accès en première année est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et, en cours de cursus, il passe par un examen du dossier.

Il s'agit d'une mention de licence généraliste dont la vocation est de former les étudiants afin qu'ils puissent continuer leurs études en master et accéder ainsi aux débouchés traditionnels des études juridiques (avocat, notaire, magistrat, juriste d'entreprise, cadres de l'administration, etc.). Néanmoins, pour les étudiants qui souhaitent s'arrêter après trois années d'études, il est possible de terminer par l'une des deux licences professionnelles proposées par l'UDL (*Collaborateur en droit social* et *Gestion du patrimoine*).

À côté de la formation classique, cette mention est fortement orientée sur l'étude des droits étrangers (anglais ou allemand notamment) comme le montre sa structuration. La mention comporte deux parcours initiaux : un parcours *Droit-langue anglaise* qui porte sur le droit des pays de *Common Law* et qui se déroule sur les trois années de licence, ainsi qu'un parcours généraliste réalisé sur les quatre premiers semestres de licence. À la suite de ce parcours généraliste, cinq parcours sont proposés en 3^e année : *Droit public*, *Droit privé*, *Droit des entreprises*, *Magistère* (juriste affaires internationales et européennes) et *Droit français-Droit allemand*. Il est par ailleurs possible de compléter cette formation par un diplôme d'université « Collège de droit et d'économie ».



Les responsables de la formation ont mis en place une politique volontariste dans le domaine de l'accompagnement des étudiants tant en termes d'aide à la réussite (campus été, travaux dirigés de soutien et d'aide méthodologique) qu'en projet professionnel avec des travaux dirigés sur ce thème prévu à chaque semestre, des conférences métiers, la possibilité de réaliser un stage et de passer les certifications en informatique (Certification informatique et internet, C2i) et en langue (Certificat de compétences en langues de l'enseignement, CLES).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Dans l'ensemble, le dossier comporte les informations attendues pour l'évaluation, même si des imprécisions apparaissent pour les sortants non diplômés. Par ailleurs, le dossier est un peu complexe en raison des multiples lieux de formation pour lesquels des informations utiles ne sont pas toujours présentées (comme pour Épinal et Sarreguemines) et aussi de la présence de parcours de formation localisés seulement en un lieu (Metz ou Nancy).

Le projet pédagogique est sérieux, avec une volonté de forte orientation vers l'international (parcours *Droit-langue anglaise*, *Droit français-Droit allemand*, *Magistère* (juriste d'affaires internationales et européennes)). La formation est rigoureusement construite avec le respect de la progressivité sur les trois années de licence et la possibilité d'orienter les choix selon les parcours proposés. Elle comporte les matières fondamentales des études juridiques, mais aussi des unités d'enseignement d'ouverture et une unité libre au semestre 4 (précédent le choix des parcours de 3^e année). Les connaissances et compétences (disciplinaires, transversales et additionnelles) attendues en fin de formation sont clairement annoncées. Un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants est prévu : il est utile au pilotage, mais toutes les informations permettant d'évaluer sa pertinence ne sont pas disponibles.

Une attention a été apportée aux dispositifs d'aide à la réussite avant même le démarrage de la formation (avec l'existence d'un campus d'été d'aide aux études juridiques). Par ailleurs, le plan réussite en licence est réellement mis en œuvre par de multiples dispositifs : enseignants-référents, tutorat de soutien, travaux dirigés de méthodologie du travail universitaire sur les quatre premiers semestres, accompagnement des décrocheurs, dispositif de réorientation, accompagnement des publics ayant des contraintes particulières (salariés, handicapés, etc.). Il manque cependant des informations sur l'évaluation et donc l'efficacité de ces dispositifs. On note également que les étudiants sont informés en cours de cursus des choix qui leur sont proposés.

La poursuite d'études en master domine très largement, ce qui est cohérent dès lors que la licence a une vocation généraliste (1 à 5 % de sortie professionnelle après la licence, mais sans autre explication). L'intérêt possible d'intégrer les deux licences professionnelles existantes n'est pas démontré en l'absence de données sur ce point. Pour autant, plusieurs dispositifs permettent aux étudiants de mieux s'orienter et de construire leur projet professionnel (informations sur les débouchés, rencontres avec les professionnels, conférences sur les métiers, aide sur les techniques de recherche d'emploi, possibilité de réaliser un stage). Cependant, des informations manquent sur l'impact de ces dispositifs, à l'exemple du stage qui ne concerne que 10 % des étudiants.

En ce qui concerne le pilotage, l'équipe de formation est constituée de 20 personnes avec des rôles bien précisés (pilote général, responsables de parcours, d'études ou de tutorat). Il ne semble pas exister d'organe équivalent à un conseil de perfectionnement. Des informations manquent sur le fonctionnement concret de l'équipe de formation, sur l'implication des professionnels, d'autant que plusieurs lieux de formation sont concernés, notamment Metz et Nancy. Cela peut expliquer le manque d'harmonisation d'ensemble et sur certains points. Pour autant, il ressort du dossier que l'équipe de formation a tenu compte des évaluations précédentes pour améliorer certains éléments du dossier, comme la question de l'accompagnement des publics spécifiques. Néanmoins, le pilotage manque apparemment de données sur la sociologie des étudiants présents, ainsi que sur leur devenir en master et après. Enfin, remarquons que le diplôme est correctement valorisé auprès des lycéens, ce qui est moins le cas vers les futurs employeurs des étudiants sortants.

- Points forts :

- Une très bonne ouverture à l'international (trois parcours spécifiques orientés sur les droits anglo-allemands).
- La diversité et complémentarité des dispositifs d'aide à la réussite.
- Une prise en compte des évaluations dans le pilotage.



- Points faibles :
 - L'absence d'informations sur certains aspects (notamment les sortants non diplômés, sur la réussite en master ou sur les lieux de formation d'Épinal et de Sarreguemines).
 - L'absence d'informations précises sur l'évaluation des dispositifs mis en œuvre en matière d'aide à la réussite ou d'insertion professionnelle.

Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de disposer de données plus précises sur la sociologie des étudiants présents, sur les sortants non diplômés ou encore sur le devenir des étudiants ayant poursuivi en master.

Une attention plus soutenue pourrait être portée à la valorisation du diplôme auprès des employeurs potentiels des étudiants.

L'évaluation des dispositifs d'aide à la réussite ou d'insertion professionnelle ainsi que l'autoévaluation pourraient être mieux réalisées et permettre ainsi de corriger certains détails.

Si l'harmonisation existe, et il convient de la saluer, elle apparaît encore incomplète entre les deux lieux de formation (Metz et Nancy), et les efforts d'harmonisation sont à poursuivre.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

METZ	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	532	549	533	642	636
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	195	154	207	242	259
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	180	206	135	215	247
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	15%	29%	26%	20%	Nd
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	7%	16%	13%	22%	11%
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	21%	22%	29%	28%	Nd
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	16%	15%	14%	19%	Nd
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	45%	39%	44%	46%	Nd
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	13%	11%	6%	9%	Nd
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	44%	51%	53%	50%	Nd
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	8%	6%	4%	Nd	Nd

	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	448	498	480 540 512
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	Nd	Nd	Nd
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	16	19	22
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	1169	1624	2018
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	533	253	580

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)**

NANCY	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	1008	993	967	1001	1043
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	564	544	550	599	574
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	403	479	452	453	427
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	21%	17%	24%	27%	Nd
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	19%	27%	31%	31%	Nd
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	53,61%	51,46%	54,19%	44,43%	Nd
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	31,28%	32,75%	28,84%	35,40%	Nd
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	24,43%	26,75%	26,23%	24,19%	Nd
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	Nd	42,04%	45,90%	43,61%	Nd
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	93,84%	92,42%	93,69%	97,21%	Nd
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	77,78%	33,33%	66,67%	100%	Nd

	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	553	568	608 608 608
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	40%	30%	48%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	30	31	31
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	400	453	348
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	S1 : 146	S1 : 91	S1 : 78,5



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Droit

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI130004958

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

- **Remarques sur les données sociologiques des étudiants**

- Des précisions ont été apportées par le service de l'Observatoire de l'Université. Différents tableaux complémentaires ont été réalisés concernant les étudiants inscrits sur les sites de Nancy, Metz, Epinal Sarreguemines ;

Devenir des étudiants 6 mois après l'obtention du diplôme : Il résulte des documents établis par l'Observatoire que la majorité des étudiants poursuivent leurs études en master droit (plus de 90%) essentiellement au sein de l'Université de Lorraine. Un petit pourcentage d'étudiants préparent des concours (5% sur le site de Metz) et peu d'étudiants entrent dans la vie active (environ 2%).

- Caractéristiques de la population étudiante

Les études réalisées par l'Observatoire font apparaître que les étudiants inscrits en licence droit UDL sont dans la majorité des étudiants originaires de Lorraine. Les données fournies par l'Observatoire montrent une évolution significative du nombre d'étudiants boursiers (près de 40% en 2010 contre environ 30% en 2006) et enfin un taux de féminisation important de notre population étudiante est relevé. Environ 60% des étudiants de licence sont de sexe féminin.

- **Remarques sur le nombre d'étudiants préalablement inscrits en licence droit avant une inscription en licence professionnelle.**

Les études ont été réalisées sur le seul site de Nancy, site où sont situées 2 licences professionnelles. Elles font apparaître qu'une proportion comprise entre 20% et 1/3 des étudiants de licence professionnelle étaient précédemment inscrits en licence droit (L2 ou L3).

- **Valorisation du diplôme auprès des employeurs**

Les démarches entreprises par le personnel du service professionnalisation de la faculté (2 personnes travaillent à temps plein dans ce service) ont pour objectif de créer des liens entre le monde professionnel et la faculté afin de favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants et de développer l'offre de stage.

- **Evaluation des dispositifs d'aide**

Il est toujours difficile de mesurer la pertinence des dispositifs d'aide aux étudiants. Cependant une étude bilan sur le tutorat est réalisée chaque année par l'équipe de direction de la licence ; Le principe du dispositif du tutorat est d'accompagner les étudiants dès leur arrivée à la faculté afin de réduire la fracture entre le rythme du lycée et celui de l'Université. L'objectif est d'assurer la meilleure intégration possible afin de limiter les risques d'échec à l'issue de la première année. L'accompagnement se poursuit au second semestre à destination des étudiants venus d'autres filières et qui se réorientent en droit. Enfin le dispositif est encore applicable en 2° année.

Résultats du tutorat de 1° année : Au titre de l'année 2010 et 2011 une étude réalisée par l'équipe pédagogique révèle que le taux de réussite des étudiants est proportionnel à leur participation active aux séances de tutorat. Le taux de réussite est de 35% pour les étudiants n'ayant pas suivi les séances de tutorat et celui-ci passe à 69,57% pour les étudiants ayant suivi 6 séances de tutorat ;

Résultats du tutorat de L2 : le tutorat en L2 se déploie sur 3 axes :

A destination des étudiants qui arrivent en L2 juridique sans avoir suivi de L1 juridique (passerelle, validation d'acquis etc.) ; Les résultats sont satisfaisants puisque sur 12 étudiants inscrits aux séances 8 sont admis, 2 sont défaillants et U à abandonner, 1 étudiant est ajourné

A destination des étudiants admis en L2 à l'issue de la L1 sans avoir validé intégralement la L1 (AJAC) . les résultats ne sont pas satisfaisants sur 12 étudiants inscrits aux séances de tutorat seuls 3 étudiants sont admis.

A destination des étudiants dits ordinaires ayant validé une L1 et poursuivant normalement en L2, l'objectif semble atteint. Le taux de réussite est de 80% pour les étudiants ayant assisté à toutes les séances.

- **Harmonisation des maquettes entre les différents sites**

A partir de la rentrée 2013, la maquette licence droit sera identique à l'exception de quelques options sur les différents sites

- **Compléments d'information à ajouter au dossier UDL**

La licence franco-allemande cohabilitée avec l'Université de la Sarre vient d'être habilitée en avril 2012 comme parcours intégré d'excellence de l'Université franco-allemande UFA/DEUTSCH französische Hochschule DFH <http://www.dfh-ufa.org/de/studium/studienfuehrer/mode/detail/id/deutsche-und-franzoesische-rechtswissenschaft/>

Les étudiants sélectionnés sur dossier dès la L1 du parcours de licence franco-allemande de Metz (Université de Lorraine/Université de la Sarre) toucheront une aide financière de l'UFA/DFH, l'établissement partenaire allemand sarrois délivrera un diplôme allemand (Zertifikat des deutschen Rechts) ;